

Introduction :

En vue de renforcer son objectif « promouvoir l'Éducation Non Formelle pour assurer une Éducation de qualité pour tous en vue de la réduction de la pauvreté et d'une cohésion sociale plus forte en Afrique de l'ouest » Pamoja A.O lance des recherches dans ses pays membres durant les mois de février et mars 2015. Les recherches ont pour objet de faire un état des lieux sur les politiques, les allocations budgétaires, les statistiques, les cadres de pilotage, la gestion et la gouvernance du sous-secteur.

Le présent document est un ensemble de consignes et d'outils pour faciliter la collecte et l'analyse des données relatives à l'Éducation Non Formelle dans les pays membres de Pamoja A.O en vue du développement d'un document de plaidoyer sous régional.

Rappel du but et des objectifs du programme**But**

Contribuer au renforcement des synergies dans la mise en œuvre du projet de plaidoyer AENF en Afrique de l'Ouest.

Objectifs

- Mettre en place des cadres d'analyse documentaire en vue de l'identification des thèmes et des cibles de plaidoyer
- Produire et diffuser un document de plaidoyer assorti de plan d'action et d'indicateurs clairs pour l'AENF dans chaque pays membre
- Renforcer le réseautage et le partenariat entre les organisations membres de Pamoja AO, la coordination de Pamoja AO, les partenaires techniques et financiers et les autres réseaux actifs

La composition des équipes : chaque équipe sera composée de 5 personnes ressources

- un représentant du Gouvernement (de la tutelle de l'Education des adultes/Education Non formelle) ;
- d'une personne ressource de la société civile (membre de la Coalition EPT par exemple) ,
- un représentant du GTENF/ADEA (Groupe de Travail de l'Education Non Formelle de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique) du pays,
- le coordonnateur du Pamoja National et
- un homme des médias (membre du réseau des journalistes en éducation).

Les documents objets d'analyse :

- **Le document de politique Nationale de l'ENF ou l'AENF** (Notons que ce document peut avoir une autre appellation selon chaque pays) Ex : Les stratégies Nationales d'Alphabétisation (Maroc), Déclaration de Politique Nationale (Benin).....
- **Le rapport pays pour la CONFINTEA VI et le cadre d'action de Belem**
- **Le Rapport du bilan programmation de l'AENF en fin 2014 ou début 2015**

OUTIL 1 : document de Politique Nationale d'AENF

Description du cadre légal du document de politique (une page au maximum)

Tableau 1

Document	contenus	Pertinence	insuffisances	Recommandations
1. Politique nationale d'AENF	<p>Définition : Le but poursuivi, dans le cadre de cette vision holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation, est d'offrir à un plus grand nombre de citoyens des opportunités d'accès aux programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle de qualité en corrigeant les disparités liées au genre, à l'âge et aux zones, pour leur permettre d'acquérir des compétences de vie courante, d'exercer pleinement leurs droits et lutter efficacement contre la pauvreté et ses corollaires pour un développement durable.</p>	<p>-La politique nationale d'AENF a permis de codifier 22 langues et de les ériger au rang de langues nationales.</p> <p>-Introduction des langues nationales dans le système éducatif et dans la vie publique</p>	<p>-Appropriation insuffisante de la politique d'utilisation des langues nationales</p>	<p>Finalisation, validation et diffusion de la politique linguistique.</p>
	<p>Objectifs spécifiques : Les objectifs stratégiques visés sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ réduire d'ici 2025 le taux d'analphabétisme à un rythme moyen et soutenu de quelque 300 000 personnes à alphabétiser par an ✓ mettre en adéquation les programmes offerts avec la demande réelle et les besoins de la société ✓ développer les langues nationales ✓ améliorer la gestion du sous-secteur de l'alphabétisation et des langues nationales </p> <p>Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La demande plurielle d'AENF provenant des régions sous-scolarisées en priorité et des groupes marginalisés est satisfaite par les offres d'éducation. ✓ Les bénéficiaires des programmes d'AENF mettent en œuvre les compétences acquises pour s'insérer dans le système éducatif et dans la vie active. ✓ Les langues nationales instrumentées sont utilisées dans l'éducation et la vie administrative et publique. ✓ Les structures en charge de l'AENF exercent avec efficacité leurs missions et attributions. </p>			
1. Politique nationale d'AENF (suite)	<p>Méthodologie : La stratégie globale de mise en œuvre de la politique d'éducation de base des jeunes et des adultes repose sur les axes suivants : 1. L'approche holistique qui intègre la valorisation de toutes les offres éducatives qui sont d'égale dignité, le décloisonnement des programmes pour une approche intersectorielle du non formel et l'éducation de base de dix ans (EDB10) 2. La diversification des offres d'éducation et la valorisation des acquis de l'expérience des apprenants 3. La libéralisation et la diversification des stratégies de livraison des programmes d'éducation non formelle et de développement des langues nationales. Ainsi, la nouvelle politique mettra en application la stratégie du « faire faire » avec deux modalités de livraison : =>la stratégie du « faire faire » sur la base d'une contractualisation directe avec le Ministère en charge de l'éducation non formelle et d'un partenariat souple et ouvert Il s'agit de renforcer les capacités des collectivités locales et des organisations de la société civile (OSC) qui sont déjà en mouvement pour leur permettre de réaliser les objectifs retenus par le Gouvernement en matière d'EBJA et de promotion des langues nationales. => La stratégie du « faire » ou l'exécution directe qui permet aux directions techniques compétentes, dans une démarche d'internalisation, de concevoir et de mettre en œuvre des offres d'éducation non formelle.</p>	<p>-Elaboration d'un curriculum de l'éducation de base selon l'approche par les compétences.</p> <p>-Existence d'un large vivier de formateurs et de gestionnaires de programme</p> <p>-Diversité des offres d'éducation développées par des OSC</p> <p>-Existence de matériel didactique diversifié</p> <p>-Adoption et opérationnalisation du concept de daara moderne</p> <p>-Responsabilisation des collectivités locales dans le processus de mise en œuvre des projets et programmes du sous- secteur</p> <p>-Développement d'un partenariat national dynamique avec la société civile</p>	<p>Déficit d'offres alternatives en faveur des apprenants âgés de 9 à 14 ans</p> <p>-Déficit d'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC).dans les programmes d'EBJA.</p> <p>-Déficit de participation des collectivités locales dans le processus de mise en œuvre des projets et programmes d'EBJA.</p>	<p>-Améliorer la diversité et la qualité des offres d'éducation de base des jeunes et des adultes.</p> <p>- Renforcer le processus de décentralisation et de déconcentration de la gestion de l'éducation.</p>

Document	Contenus	Pertinence	Insuffisances	Recommandations
1. Politique nationale d'AENF (suite)	<p>4. Approche par la demande L'ENF entend répondre aux différentes demandes et circonstances des populations (et pas seulement à celles exprimées à leur place par les ONG...), en rapport avec les priorités des politiques de développement définies par le gouvernement.</p> <p>5. Parachèvement de la décentralisation Les collectivités locales seront appuyées techniquement et financièrement pour être suffisamment capables de mettre en œuvre les compétences qui leur sont transférées en matière d'EBJA et de promotion des langues nationales.</p> <p>6. Mobilisation nationale L'ambition de développer une politique de l'ENF dans une vision holistique, intégrée et diversifiée appelle de la communauté éducative le déploiement d'un vaste mouvement de mobilisation locale et nationale inscrite dans la durée.</p> <p>7. Professionnalisation des acteurs L'ensemble des acteurs de divers horizons et des différents niveaux seront pris en compte dans le dispositif de renforcement des capacités, aussi bien au niveau central, régional que local.</p> <p>8. Stratégie de rattrapage scolaire Elle concerne surtout les enfants qui ont abandonné le système scolaire et dont la tranche d'âge varie généralement entre 13 et 15 ans.</p>	<p>-Prise en compte de ces axes stratégiques dans les projets et programmes d'éducation de base des jeunes et des adultes</p>	<p>-Déficit d'environnement lettré adapté et de dispositif opérationnel de préservation des acquis des néo- alphabètes</p>	<p>Mettre en œuvre une politique adéquate de renforcement des acquis des néo- alphabètes et de développement de l'environnement lettré en langues nationales.</p>
1. Politique nationale d'AENF (suite)	<p>Dispositif de suivi évaluation : Le pilotage stratégique du dispositif de suivi- évaluation (DSE) de la politique d'EBJA et de promotion des langues nationales sera assuré par le Secrétariat d'Etat à l'Alphabétisation et à la Promotion des Langues nationales (SEAPLN). Quant à l'opérationnalisation du DES, il sera assuré sur le terrain par les IA et les IEF qui sont les bras techniques des collectivités locales à qui revient la compétence d'élaborer et de mettre en œuvre les projets et programmes d'EBJA. Par contre, les Directions techniques compétentes qui sont rattachées au SEAPLN seront chargées d'élaborer les standards (indicateurs, outils et références) et de contrôler les activités des structures déconcentrées.</p>	<p>-Décentralisation du dispositif de suivi-évaluation -Production et utilisation d'outils de suivi et d'évaluation des performances des apprenants. -Opérationnalisation du volet Non Formel du Système d'Information statistique de l'Education et de la formation (SYSEF).</p>	<p>-Absence de système de certification institutionnelle des compétences.</p>	<p>-Doter le sous- secteur d'un système de valorisation des acquis de l'expérience et de certification des compétences des apprenants.</p>
	<p>Financement : Le financement de la politique d'EBJA est estimé pour la période de 2013 à 2025 au montant global de 200 milliards de francs CFA. L'Etat du Sénégal compte mobiliser ce budget au niveau de diverses sources de financement parmi lesquelles : l'Etat, les collectivités locales, les PTF, les ONG, les organisations de la société civile, le Privé et les ménages.</p>	<p>-Mise en place d'un Centre national de Ressources éducationnelles (CNRE)</p>	<p>-Faiblesse dans l'allocation des moyens destinés à l'édition et à la production d'ouvrages en langues nationales. -Déficit du financement en faveur de l'éducation de base des jeunes et des adultes analphabètes (moins de 1% des dépenses publiques de l'éducation nationale).</p>	<p>-Mettre en place un dispositif de financement transparent, souple et adapté, permettant dans une approche intersectorielle (départements ministériels, secteur privé, société civile, collectivités locales...) de fédérer les moyens destinés aux programmes d'alphabétisation et de développement des langues nationales.</p>

LE PROGRAMME NATIONAL D'EDUCATION DE BASE DES JEUNES ET DES ADULTES ARTICULE AUX TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (PNEBJA - TIC)				
DOCUMENT	CONTENUS	PERTINENCE	INSUFFISANCES	RECOMMANDATIONS
2. Les programmes nationaux de mise en œuvre de ladite politique : le PNEBJA - TIC	<p>Définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le programme national d'éducation de base des jeunes et des adultes articulé aux TIC (PNEBJA - TIC) 			
	<p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1. Doter 13 800 jeunes et adultes analphabètes âgés de 09 ans et plus de compétences instrumentales et de compétences de vie courante dans les langues nationales et/ou dans la langue officielle pour mieux s'insérer dans la vie active. ✓ 2. Permettre à 13 800 jeunes et adultes analphabètes âgés de 09 ans et plus d'utiliser les TICE et d'améliorer leurs activités professionnelles et leur environnement. ✓ 3. Amener les collectivités locales à pouvoir élaborer et mettre en œuvre des programmes d'EBJA. 			
	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ 1. 13 800 jeunes et adultes analphabètes âgés de 15 ans et plus sont dotés de compétences instrumentales et de compétences techniques dans les langues nationales et/ou dans la langue officielle et s'insèrent mieux dans la vie active. ✓ 2. 13 800 jeunes et adultes analphabètes âgés de 15 ans et plus sont capables d'utiliser les TICE parviennent à améliorer leurs activités professionnelles et leur environnement. ✓ 3. Les collectivités locales élaborent et mettent en œuvre elles mêmes des programmes d'EBJA pertinents. 	<p>-Réponses aux besoins en éducation des populations</p> <p>-Un ensemble d'actions qui répondent aux besoins, à la suite d'un diagnostic rigoureux et exhaustif</p> <p>-Diversification des offres allant des modèles alternatifs pour les 9- 14 ans aux programmes d'alphabétisation fonctionnels des jeunes et des adultes âgés de 15 ans et plus.</p>	<p>-Faiblesse des objectifs quantitatifs, due au budget annuel très limité</p> <p>-Difficultés d'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC).</p>	<p>-Amener les autorités centrales et les collectivités locales à mettre en œuvre annuellement un programme de grande envergure.</p>
	<p>Méthodologie :</p> <p>La stratégie de mise en œuvre de la politique d'EBJA est structurée autour de trois domaines (Qualité, Accès et Gouvernance) et elle repose essentiellement sur les axes stratégiques suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1. Qualité: renforcement de capacités, mise à l'essai et généralisation du curriculum dans les structures EBJA, développement de l'environnement lettré, développement de la recherche et capitalisation et développement d'un dispositif de suivi - évaluation décentralisé des sous projets d'EBJA. ● 2. Accès : approche par la demande, diversification des offres et poursuite du programme de construction, réhabilitation et d'équipement des structures de l'EBJA ● 3. Gouvernance : développement de l'approche holistique, décloisonnement des programmes pour une approche intersectorielle de l'éducation de base des jeunes et des adultes analphabètes, diversification des stratégies de livraison des programmes, parachèvement de la décentralisation, communication et mobilisation nationale autour de l'EBJA, mise en place et redynamisation des cadres permanents de concertation et de partenariat, développement des mécanismes de financement de l'EBJA, mise en place d'un système d'information statistique et de cartographie fiable pour le sous-secteur et mise en place et redynamisation du cadre réglementaire des structures EBJA. 			

Document	Contenus	Pertinence	Insuffisances	Recommandations
2. Les programmes nationaux de mise en œuvre de la politique d'EBJA : le PNEBJA – TIC (suite)	<p>Dispositif de suivi évaluation : Au Sénégal, le dispositif de suivi- évaluation est décentralisé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Ministère et les directions techniques nationales élaborent les standards de suivi – évaluation et supervisent la mise en œuvre des programmes d'EBJA. - Les structures administratives déconcentrées (IA et IEF) assurent le suivi technique (contrôle de démarrage et contrôle de la qualité) et l'évaluation externes des programmes d'EBJA. - Les collectivités locales et les opérateurs en alphabétisation qui sont leurs partenaires sur le terrain assurent le suivi et l'évaluation internes. 	<ul style="list-style-type: none"> -Dispositif de suivi- évaluation décentralisé : les IA et les IEF sont au cœur di dispositif -Les structures à la base et les acteurs terrain sont au cœur du dispositif de suivi – évaluation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Déficit de personnel qualifié en suivi-évaluation dans les structures aux niveaux déconcentré et décentralisé (IA et IEF, Collectivités locales, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> -Harmoniser les outils de collecte des données; -Assurer la formation initiale et continue des différents acteurs du dispositif, particulièrement pour la maîtrise de l'informatique et des logiciels de suivi et de gestion des bases de données ; -Doter les directions techniques et les structures déconcentrées de ressources humaines et de moyens logistiques adéquats.
	<p>Financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le financement de la politique d'EBJA situé à quelque 600 millions en 2013 est principalement assuré par l'Etat central. - Les autres acteurs qui contribuent au financement de la politique d'EBJA sont : les collectivités locales, les partenaires techniques et financiers et les organisations de la société civile. - Les ménages contribuent également au financement de l'EBJA à travers des participations financières très symboliques (achat de petit matériels)et à travers des investissements humains non négligeables (construction, équipement en mobiliers et autres). 	<ul style="list-style-type: none"> -La contribution de la société civile à l'effort d'alphabétisation et d'éducation de base des jeunes est assez considérable. -Elle avoisine, en moyenne, près du tiers du financement de l'Etat (1). 	<ul style="list-style-type: none"> -Déficit de ressources budgétaires conséquentes pour assurer un bon fonctionnement du DSE -Déficit du financement de l'Etat, des collectivités locales et du secteur privé sénégalais -Lourdeur des procédures de décaissement -Faiblesse dans l'allocation des moyens destinés à l'édition et à la production d'ouvrages en langues nationales. -Déficit du financement en faveur de l'éducation de base des jeunes et des adultes analphabètes (moins de 1% des dépenses publiques de l'éducation nationale). 	<ul style="list-style-type: none"> -Alléger les procédures de virement au niveau du trésor public vers le centre d'exécution financière -Diversifier les partenaires financiers du sous -secteur (avec une forte participation de l'Etat, des Collectivités locales et du privé national) -Mettre en place d'un fonds national de l'EBJA qui centralise les fonds des partenaires financiers avec un dispositif adapté à sa gestion

¹ Cf. ADEA, Contribution de la société civile au développement de l'EBJA au Sénégal, Août 2012

LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION ET D'APPRENTISSAGE DE METIERS (PALAM)				
Document	Contenus	Pertinence	Insuffisances	Recommandations
2. Les programmes nationaux de mise en œuvre de la politique d'EBJA : le PALAM	<p>DEFINITION : Le PALAM est un programme d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers qui participe de la lutte contre la pauvreté. Il comprend trois (3) composantes : - la composante Ecole communautaire de base (ECB) portée par la DALN, - la composante alphabétisation qualifiante de femmes et la composante alphabétisation qualifiante des femmes travailleuses.</p>			
	<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES - Permettre l'« accès à l'éducation à 8 000 enfants déscolarisés, non scolarisés et ceux des daara, âgés de 9 à 15 ans, dont 65% de filles». - Alphabétiser 3 000 jeunes et 10 000 femmes travailleuses.</p>	-Intégration des Acteurs Porteurs de Dynamique Communautaire (APDC) dans le dispositif institutionnel.	-Insuffisance, éloignement et faible niveau d'équipements des ateliers artisanaux et centres de ressources en milieu rural	-Renforcer la formation des volontaires et Superviseurs en APC
	<p>RESULTATS ATTENDUS -Formation initiale des 200 volontaires et des 40 superviseurs en APC. -Formation de 8 000 apprenants des ECB. -Alphabétisation fonctionnelle des 10 000 femmes travailleuses. -Alphabétisation fonctionnelle des 3 000 jeunes.</p>	-Rôle important joué par les Plateformes régionales entre autres, dans le suivi des chantiers et dans l'exécution des activités des différentes composantes.	-Insuffisance/Absence des ressources allouées aux facilités pour les daaras, les jeunes et les femmes	-Mettre en place des cantines dans les ECB à l'instar des autres structures scolaires avec l'appui de la DALN. - Prendre en compte les besoins essentiels des daara (facilités) pour permettre aux enfants de bénéficier d'un enseignement- apprentissage de qualité
	<p>METHODOLOGIE Le programme PALAM comprend cinq (5) composantes : - la composante 1 : Accès à l'éducation de 8 000 enfants déscolarisés, non scolarisés et ceux des Daaras, âgés de 9 à 15 ans dont 65% de filles, portée par la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales (DALN). - la composante 2 : Formation qualifiante de 3 000 adolescents et jeunes adultes analphabètes et déscolarisés, âgés de 16 à 24 ans, portée par la Direction de l'Apprentissage (DA). - la composante 3 : Alphabétisation fonctionnelle de 10 000 femmes travailleuses âgées de 24 à 49 ans, portée la Direction des Organisations Féminines et de l'Entreprenariat Féminin (DOFEF) - la composante 4 : Dispositif de micro finance basé sur la Charia pour l'appui à l'auto emploi de 60% des jeunes et 50% des femmes formés, - la composante 5 : Gestion et suivi du programme. Le triptyque Alphabétisation – Formation technique – Micro- Crédit : c'est une alphabétisation qualifiante qui participe de la lutte contre la pauvreté en ce que l'installation des compétences instrumentales est conjointement sous-tendue par une formation technique et pratique qui se déroule dans le cadre d'activités génératrices de revenus (AGR) financées par la composante Micro- crédit.</p>	-Implication des centres de responsabilités de différents ministères sectoriels concernés dans la mise en œuvre du programme. Bonne articulation du triptyque: formation technique - alphabétisation fonctionnelle- micro- finance islamique.	-Insuffisance des ressources pour l'exécution des activités de suivi de proximité (Plateformes régionales) et du plan de communication	-Trouver les ressources complémentaires (BCI ou reliquat du Budget BID) pour renforcer les compétences des opérateurs et de leurs volontaires et superviseurs -Renforcer les ressources allouées aux ECB par une inscription dans le budget des collectivités locales.

	<p>DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION (DSE)</p> <p>Le DSE est piloté au niveau national par une équipe technique nationale composée de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) en collaboration active avec les Directions techniques compétentes (DALN, DA et DEF).</p> <p>Le DES est opérationnalisé sur le terrain par une plate- forme régionale présidée par le gouverneur.</p> <p>Le suivi et l'évaluation internes sont assurés par les opérateurs en charge des sous- projets.</p> <p>L'évaluation externe est assurée par l'équipe technique nationale en collaboration avec les IA et les IEF. Elle peut également être réalisée par un consultant indépendant.</p> <p>FINANCEMENT</p> <p>Le financement du PALAM s'élève en 2014 à 2.289.650.000 F FCFA et est principalement assuré par la BID. La contrepartie de l'Etat représente environ 20, 14% du budget global.(2)</p>			
--	--	--	--	--

² PALAM : PTA 2014

LE PROGRAMME D'ALPHABETISATION DES JEUNES FILLES ET DES FEMMES (PAJEF)				
Document	Contenus	Pertinence	Insuffisances	Recommandations
2. Les programmes nationaux de mise en œuvre de la politique d'EBJA : le PAJEF	<p>DEFINITION</p> <p>Le Programme d'Alphabétisation des Jeunes Filles et Femmes analphabètes (PAJEF) vise à alphabétiser exclusivement des filles et des femmes dans sept (7) régions du pays : Dakar situé à l'extrême Ouest, Tambacounda, Kédougou, situés respectivement à l'Est et au Sud- Est, Matam et Saint-Louis au Nord et enfin Diourbel et Fatick au centre.</p> <p>Il accorde un intérêt particulier à l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le processus d'enseignement - apprentissage.</p>			
	<p>OBJECTIFS SPECIFIQUES</p> <p>Le PAJEF vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former 3000 jeunes filles et femmes analphabètes dans des programmes d'alphabétisation de qualité grâce à l'utilisation des TIC, dans les langues nationales et en français et l'appui aux AGR. - Renforcer les capacités techniques de 3000 jeunes filles et femmes néo alphabètes en vue d'améliorer leurs activités socio économiques et leur environnement grâce à l'utilisation des TIC et l'appui aux AGR. 			
	<p>RESULTATS ATTENDUS</p> <p>Extrant 1.1. Les jeunes filles et femmes savent lire, écrire et calculer.</p> <p>Extrant 1.2. Les jeunes filles et femmes appliquent les compétences techniques dans le développement des activités économiques et sociales.</p> <p>Extrant 1.3. Les jeunes filles et femmes accèdent aux institutions de micro finance / réseaux économiques pour développer leurs activités.</p> <p>Extrant 1.4. Les jeunes filles et femmes bénéficiaires du projet participent au développement de l'environnement lettré dans les zones d'intervention.</p> <p>Extrant 2.1. Les classes d'AENF sont fonctionnelles.</p> <p>Extrant 2.2. L'offre d'ENF est diversifiée dans les zones d'intervention.</p> <p>Extrant 2.3. La fréquentation des classes AENF est améliorée grâce aux TIC</p> <p>Extrant 2.4. Les conditions/environnement physique d'enseignement apprentissage sont améliorées.</p> <p>Extrant 2.5. L'accès aux programmes de l'AENF est accéléré grâce aux TIC</p> <p>Extrant 2.6. Les jeunes filles, les femmes et les communautés accèdent à des activités / cours d'AENF à travers les médias.</p> <p>Extrant 3.1. Les facilitateurs/animateurs sont aptes à conduire les enseignements-apprentissages.</p> <p>Extrant 3.2. Les pratiques d'enseignement-apprentissage sont améliorées grâce aux TIC.</p> <p>Extrant 3.3. Les outils didactiques sont développés et utilisés dans les zones cibles.</p> <p>Extrant 3.4. Les personnels d'encadrement assurent un bon suivi.</p> <p>Extrant 4.1. Les jeunes filles ciblées ont accru leurs performances.</p> <p>Extrant 4.2. Les jeunes filles déscolarisées identifiées ont réintégré des structures d'éducation formelle ou non formelle</p> <p>Extrant 4.3. Les parents des cibles formés à l'accompagnement adhérent au maintien des filles à l'école.</p> <p>Extrant 4.4. Les Collectivités locales (CL) des zones ciblées participent financièrement ou matériellement à l'éducation des jeunes filles.</p> <p>Extrant 4.5. Un dispositif fonctionnel d'alerte et de veille sur le maintien des filles à l'école est mis en place.</p> <p>Extrant 4.6. Les jeunes filles les plus fragiles ou en situation de risques bénéficient d'un accompagnement pédagogique pour leur maintien et insertion dans le système éducatif.</p> <p>Extrant 5.1. La participation des CL et des communautés est effective dans les zones d'intervention.</p> <p>Extrant 5.2. Le dispositif de suivi et d'évaluation décentralisé des programmes AENF est fonctionnel dans les zones d'intervention.</p> <p>Extrant 5.3. La mesure des performances et acquis est effective dans les zones d'intervention.</p>			

Document	Contenus	Pertinence	Insuffisances	Recommandations
2. Les programmes nationaux de mise en œuvre de la politique d'EBCA : le PAJEF	<p>METHODOLOGIE Le PALAM est principalement structuré autour de quatre (04) composantes :</p> <p>a) la composante « classes physiques » du PAJEF, portée par la DALN et le CNRE; b) la composante « Soutien pédagogique » pour le maintien des filles en situation de vulnérabilité, portée par le CNEAP. c) la composante « Utilisation de la télévision », portée par la DRTS dans le cadre de l'émission « Jang du Wèss » ; d) la composante « Boîte à innovations », portée par la CNOAS ; e) la composante « conception, production, développement et diffusion de supports média ». f) la composante « pilotage, suivi et évaluation du projet ». La composante « classes physiques » du PAJEF comprend deux (02) sous- composantes</p> <p>✓ La sous- composante Formation initiale de cibles analphabètes : Elle vise à assurer la formation initiale à des filles et femmes analphabètes dans quatre domaines de compétences : langue communication, mathématiques, éducation sociale et entrepreneuriat, en utilisant comme supports d'enseignement – apprentissage des tableaux numériques interactifs (TNI) installés dans les centres d'alphabétisation. La durée des apprentissages est, au moins, de six mois (06) pour un quantum horaire de 300 heures.</p> <p>✓ La sous- composante Formation qualifiante des néo alphabètes : Elle vise, d'une part, à poursuivre les apprentissages pour une meilleure maîtrise des compétences instrumentales et, d'autre part, à renforcer les compétences techniques pour une amélioration des activités économiques. La durée de la formation sera de 150 heures avec une alternance théorie/pratique dans leurs domaines d'activités.</p>	<p>-Adhésion des communautés au projet. -Forte contribution du projet à l'autonomisation des jeunes et femmes cibles. -Les activités de communication du PAJEF ont connu un réel développement à travers les réseaux sociaux. En plus des insertions d'articles dans la presse en ligne, nous avons créé des outils web spécialement dédiés au projet : « la page Facebook » du PAJEF pour inter agir avec les internautes à temps réel ; « un site web pour échanger des informations sur le projet mais surtout pour poster les capsules pédagogiques. A côté de ces deux supports, le PAJEF était également très visible dans les sites web et pages Facebook de l'UNESCO et du partenaire Protect Gamble.</p>	<p>-Perturbation des cours dans certaines régions à cause de l'hivernage. -Mise en place tardive des tableaux numériques inter- actifs (TNI). -Déficit de manuels en langue békik (Kédougou). -Non dotation de téléphones portables aux apprenantes.</p>	<p>-Renforcer la collaboration entre le niveau déconcentré et les élus locaux. -Délivrer des attestations aux facilitateurs pour mieux les encourager et leur ouvrir des perspectives de carrière. -Renforcer en andragogie les capacités des enseignants servant dans le projet. -Renforcer la communication entre les acteurs du projet et les communautés bénéficiaires. -Créer systématiquement un magazine d'information en langues nationales pour inciter les apprenantes à rédiger de petits articles illustrés par des images. -Trouver des plages à la télévision pour des émissions débat en langues nationales pour faire parler les cibles.</p>
	<p>DISPOSITIF DE SUIVI EVALUATION La DALN est le centre de responsabilité du programme. L'exécution technique est du ressort des services déconcentrés en rapport avec les collectivités. A ce titre, ils contractualisent avec les opérateurs pour la mise en œuvre des sous projets et choisissent les enseignants. Le suivi rapproché des centres est assuré par les services déconcentrés de l'éducation, IDEN et IA. La DALN est chargée de la supervision technique. Le CNRE, centre d'exécution financière du programme assure le suivi financier.</p>	<p>Le dispositif de suivi du PAJEF intègre harmonieusement celui du PNEBJA - TIC</p>		
	<p>FINANCEMENT Le financement du projet PAJEF a permis de réaliser : la formation des personnels, la formation des apprenantes, la dotation aux apprenants de manuels et supports didactiques, l'équipement des classes en supports d'enseignement – apprentissage, la mission de pré- démarrage, les ateliers de conception d'outils de suivi, les missions de suivi, les évaluations et la capitalisation.</p>	<p>La stratégie de mobilisation de ressources additionnelles par le parrainage est une innovation très opportune la lutte contre l'analphabétisme.</p>		